

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|--|-------------------------------|
| Nom commercial ou désignation du mélange | Elector |
| Numéro d'enregistrement | - |
| Synonymes | Elector 480 g/L * Elector PSP |
| Code article | AH0495 |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|----------------------------|--------------|
| Utilisations identifiées | Biocide |
| Utilisations déconseillées | Aucun connu. |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur national

| | |
|-------------------|--|
| Nom de la société | Elanco GmbH |
| Adresse | Heinz-Lohmann-Str. 4 27472 Cuxhaven Allemagne |

Téléphone +01 55 49 34 34

E-mail elanco_sds@elanco.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC International +1-703-527-3887

centres Anti-poison et toxivigilance Français +33 01 40 05 48 48

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Dangers pour l'environnement

Dangers pour le milieu aquatique, danger de toxicité aiguë Catégorie 1

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 1

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 tel que modifié

Contient : 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE, Spinosad

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

Prévention

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

Intervention

P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage

Donnée inconnue.

Élimination

P501

Éliminer le contenu/réceptif conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Informations supplémentaires de l'étiquette

EUH208 - Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Informations générales

| Nom chimique | en % | N° CAS/n° CE | Numéro d'enregistrement REACH | Numéro index | Notes |
|------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------|--------------|-------|
| 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE | 0,04 | 2634-33-5 220-120-9 | - | 613-088-00-6 | |
| Classification : | Acute Tox. 4;H302, Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1;H317, Eye Dam. 1;H318, Aquatic Acute 1;H400 | | | | |
| Spinosad | 44,2 | 168316-95-8 434-300-1 | - | 603-209-00-0 | |
| Classification : | Aquatic Acute 1;H400(M=10), Aquatic Chronic 1;H410(M=10) | | | | |

Remarques sur la composition

Spinosad is a mixture of the following components: Spinosyn A (CAS# 131929-63-0) and Spinosyn D (CAS# 131920-60-7).

Les autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration.

Le texte intégral de toutes les mentions H est présenté en section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Informations générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(s) connu(s).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(s) connu(s).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie

Donnée inconnue.

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistante à l'alcool. Eau. Dioxyde de carbone (CO₂). Agents chimiques secs.

Moyens d'extinction inappropriés

Non disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie ou de la chaleur excessive des produits de décomposition dangereux peuvent être formés.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

Donnée inconnue.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.

Pour les secouristes Donnée inconnue.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte. Les déversements importants dus à des accidents de la circulation, etc., doivent être immédiatement signalés à CHEMTREC et Elanco Animal Health à fin d'assistance.

6.4. Référence à d'autres rubriques Donnée inconnue.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger NON PRÉVU POUR UNE UTILISATION SUR L'HUMAIN. Tenir hors de portée des enfants. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Conserver dans le récipient d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Biocide

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs limites biologiques Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures de suivi recommandées Fournisseur: TWA 0.3 mg/m3 (Spinoad)

Doses dérivées sans effet (DDSE) Donnée inconnue.

Concentrations prédites sans effet (PNEC) Donnée inconnue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Recourir à des mesures de contrôle appropriées telles que hotte de captation de fumées de laboratoire, ventilation par aspiration localisée ou cabine de protection à ventilation verticale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales Donnée inconnue.

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection de la peau

- **Protection des mains** Gants de protection conformes à EN 374.

- **Autres** Porter une combinaison de type 3 pendant toutes les phases de manipulation et d'application du produit. Gants résistants aux produits chimiques et combinaison imperméable pour réduire au maximum le risque de contact avec la peau. (Norme EN 14605 pour les liquides).

Protection respiratoire Porter un équipement de protection respiratoire (masque FFP3) pendant toutes les phases de manipulation et d'application du produit. Le choix du type de respirateur doit être basé sur : les niveaux d'exposition connus ou supposés, les risques inhérents au produit et sur les capacités fonctionnelles du respirateur. Utiliser uniquement des respirateurs et composants testés et approuvés conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou CEN (Union Européenne).

Risques thermiques Sans objet.

Mesures d'hygiène Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

Lors des mélanges et des manipulations, utiliser des vêtements de protection, des gants imperméables, et un appareil respiratoire homologué. Les opérateurs doivent se laver à fond avec de l'eau et du savon après les manipulations. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Donnée inconnue.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

| | |
|---|---|
| État physique | Liquide. |
| Forme | Suspension. |
| Couleur | Havane. |
| Odeur | Aucun(s) connu(s). |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible. |
| pH | Aucune information disponible. |
| Point de fusion/point de congélation | Aucune information disponible. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 100 °C (212 °F) |
| Point d'éclair | > 93,0 °C (> 199,4 °F) Méthode d'essai ne sont pas disponibles. |
| Taux d'évaporation | Aucune information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Sans objet. |

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

| | |
|--|--------------------------------|
| limite inférieure d'inflammabilité (%) | Aucune information disponible. |
| limite supérieure d'inflammabilité (%) | Aucune information disponible. |
| Limite d'explosivité inférieure (%) | Aucune information disponible. |
| Limite d'explosivité – supérieure (%) | Aucune information disponible. |

Pression de vapeur Aucune information disponible.

Densité de vapeur Aucune information disponible.

Densité relative Aucune information disponible.

Solubilité(s)

Solubilité (dans l'eau) Soluble

Coefficient de partage:
n-octanol/eau Aucune information disponible.
Aucune information disponible.

Température
d'auto-inflammabilité Aucune information disponible.

Température de décomposition Aucune information disponible.

Viscosité Aucune information disponible.

Température pour la viscosité Aucune information disponible.

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Aucune propriété oxydante.

9.2. Autres informations

Densité Aucune information disponible.

Température minimale
d'ignition Aucune information disponible.

Pourcent volatils Aucune information disponible.

Densité 1,09

COV Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Absence d'hydroréactivité.

10.2. Stabilité chimique Ce produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions
dangereuses Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter Aucun(e)s dans les conditions normales.

10.5. Matières incompatibles Agents oxydants forts.

10.6. Produits de
décomposition dangereux On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations générales Donnée inconnue.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Donnée inconnue.

| Composants | Espèce | Résultats d'essais |
|--|---|-------------------------------------|
| Spinosad (CAS 168316-95-8) | | |
| Aiguë | | |
| Cutané | | |
| DL | Lapin | > 5000 mg/kg |
| Inhalation | | |
| CL50 | Rat | > 5180 mg/m ³ , 4 heures |
| Oral | | |
| DL50 | Rat | > 2000 mg/kg |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Lapin: Aucune irritation (Spinosad) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. | |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Lapin: Léger (Spinosad) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. | |
| Sensibilisation respiratoire | Le manque de données rend la classification impossible. | |
| Sensibilisation cutanée | Aucun effet identifié dans le cadre d'études sur les animaux. (Spinosad) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. | |
| Mutagenicité sur les cellules germinales | Des tests in vitro et in vivo n'ont détecté aucun effet mutagène. (Spinosad) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. | |
| Cancérogénicité | Aucun effet identifié dans le cadre d'études sur les animaux. (Spinosad) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. | |
| Toxicité pour la reproduction | Les tests sur animaux montrent des effets sur la reproduction uniquement aux doses engendrant une toxicité significative sur la population parente. (Spinosad) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. | |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique | Le manque de données rend la classification impossible. | |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | Chez les animaux, il a été démontré qu'il provoquait une vacuolisation des cellules hépatiques, rénales et des tissus osseux, ainsi que des changements dans la biochimie sanguine et sérique. Les doses produisant ces effets étaient bien supérieures à toute dose à laquelle on pourrait s'attendre suite à une exposition d'utilisation. (Spinosad) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. | |
| Danger par aspiration | Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration | |
| Informations sur les mélanges et informations sur les substances | Donnée inconnue. | |
| Autres informations | Aucun(s) connu(s). | |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Composants | Espèce | Résultats d'essais | |
|----------------------------|--|------------------------------|------------------------------|
| Spinosad (CAS 168316-95-8) | | | |
| | CE50r | Navicula pelliculosa | 0,079 mg/l, 120 h (statique) |
| | NOEC (concentration sans effet observé) | Navicula pelliculosa | 0,036 mg/l |
| Aquatique | | | |
| Algues | NOEC (concentration sans effet observé) | Lentille d'eau (Lemna minor) | 1,4 mg/l |
| Crustacé | CE50 | Daphnie | 7,37 mg/l, 48 h |
| | | Puce d'eau (Daphnia magna) | > 1 mg/l, 48 h (statique) |

| Composants | Espèce | | Résultats d'essais |
|------------|--|----------------------------|--|
| | NOEC (concentration sans effet observé) | Puce d'eau (Daphnia magna) | 0,0012 mg/l, 21 jours (flow through) |
| Poisson | CL50 | Carpe (Cyprinus carpio) | 4,5 mg/l, 96 h (flow through) |
| | NOEC (concentration sans effet observé) | Oncorhynchus mykiss | 0,5 mg/l Early life-stage (flow through) |

12.2. Persistance et dégradabilité Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Aucunes données sur la bioaccumulation ne sont disponibles.

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) Aucune information disponible.

Facteur de bioconcentration (FBC)

Spinosad < 500

12.4. Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes Donnée inconnue.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Informations / Méthodes d'élimination Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Informations générales À compter du 1er janvier 2015, selon les dispositions spéciales, ONU3077 et ONU3082, en cas de conditionnement en emballages intérieurs de 5 L/5 KG ou moins, ne sont pas soumis aux réglementations sur les matières dangereuses.

ADR

14.1. Numéro ONU UN3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Spinosad)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 9
Risque subsidiaire -
Label(s) 9
No. de danger (ADR) 90
Code de restriction en tunnel Donnée inconnue.

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Donnée inconnue.

RID

14.1. Numéro ONU UN3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Spinosad)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 9
Risque subsidiaire -
Label(s) 9

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Donnée inconnue.

ADN

| | |
|--|---|
| 14.1. Numéro ONU | UN3082 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Spinosad) |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | |
| Classe | 9 |
| Risque subsidiaire | - |
| Label(s) | 9 |
| 14.4. Groupe d'emballage | III |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Oui |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Donnée inconnue. |

IATA

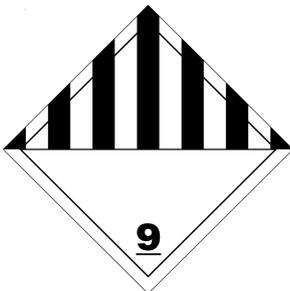
| | |
|---|--|
| 14.1. UN number | UN3082 |
| 14.2. UN proper shipping name | Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (SPINOSAD) |
| 14.3. Transport hazard class(es) | |
| Class | 9 |
| Subsidiary risk | - |
| 14.4. Packing group | III |
| 14.5. Environmental hazards | Yes |
| ERG Code | 9L |
| 14.6. Special precautions for user | Not available. |
| Other information | |
| Passenger and cargo aircraft | Allowed with restrictions. |
| Cargo aircraft only | Allowed with restrictions. |

IMDG

| | |
|---|--|
| 14.1. UN number | UN3082 |
| 14.2. UN proper shipping name | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (SPINOSAD) |
| 14.3. Transport hazard class(es) | |
| Class | 9 |
| Subsidiary risk | - |
| 14.4. Packing group | III |
| 14.5. Environmental hazards | |
| Marine pollutant | Yes |
| EmS | F-A, S-F |
| 14.6. Special precautions for user | Not available. |
| 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE | |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Donnée inconnue.

ADN; ADR; IATA; IMDG; RID





RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I et II, avec ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements

N'est pas listé.

Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

N'est pas listé.

Autres réglementations UE

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE (CAS 2634-33-5)

Spinosad (CAS 168316-95-8)

Autres réglementations

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux spécifications du Règlement (CE) N° 1907/2006. Le produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) 1272/2008 (Règlement CLP) et à ses amendements ainsi qu'aux lois nationales correspondantes qui transcrivent les directives CE.

Réglementations nationales

Se conformer à la réglementation nationale concernant l'emploi des agents chimiques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Liste des abréviations

TWA : Moyenne pondérée dans le temps.

Références

Donnée inconnue.

Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange

Donnée inconnue.

Le texte des mentions H des sections 2 à 15 n'est reproduit que partiellement

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Code d'étiquetage pour le laboratoire Lilly

Santé: 1
Feu: 0
Réactivité: 0

Informations de révision

Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes
RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage: 7,3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle: Mesures d'hygiène
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle: Protection respiratoire
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle: - Autres
RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques: Propriétés explosives
Propriétés toxicologiques : Données toxicologiques
RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques: Corrosivité
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation: Réglementations nationales
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation: Autres réglementations
RUBRIQUE 16: Autres informations: Clause de non-responsabilité
RUBRIQUE 16: Autres informations: Liste des abréviations
GHS: Classification

Clause de non-responsabilité

À la date d'émission, nous fournissons les informations disponibles concernant la manipulation de cette matière au poste de travail. Toutes les informations ci-incluses sont données de bonne foi, avec la conviction qu'elles sont exactes. CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ N'A PAS POUR OBJET DE CRÉER UNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT (Y COMPRIS CONCERNANT LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER). En cas d'incident en relation avec cette matière, la présente fiche de données de sécurité ne doit pas remplacer un entretien avec des personnes ayant les compétences nécessaires. Cette fiche de données de sécurité ne doit pas non plus remplacer la documentation sur le produit jointe au produit fini.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:
Elanco Animal Health
0011+1-877-352-6261
0011+1-800-428-4441